



ECOLE DE L'ÉPIPHANIE

LETTRE AUX PARENTS, AMIS ET BIENFAITEURS - MARS 2015



LE CHOIX DE L'ÉCOLE

L'enfant baptisé a été enfanté à la vie surnaturelle par le ministère de l'Église. A ce titre, l'Église, devenue sa mère dans l'ordre de la grâce, a charge de présider au développement de toute la vie surnaturelle, à laquelle elle l'a fait naître. L'enfant ne pourrait alors, sans risque pour le salut de son âme, échapper aux soins maternels de l'Église, à son autorité, à sa vigilance, et à son attention.

Pour les enfants, il en résulte la nécessité d'une école Catholique, c'est-à-dire d'une école où l'on reconnaît à l'Église son droit d'éduquer librement et d'exercer sa pleine influence de mère et maîtresse de vie et

de vérité ; certes, en collaboration avec les parents, mais sans être inféodée à un quelconque système tel que celui de l'Éducation Nationale.

Et, pour les parents, il en résulte l'obligation d'inscrire leurs enfants dans des établissements authentiquement catholiques, conformément à la discipline de l'Église, telle qu'elle s'exprime dans le code de 1917 : « Les enfants catholiques ne doivent pas fréquenter les écoles acatholiques (par exemple protestantes, juives ou autres...), neutres (c'est-à-dire sans enseignement ni éducation religieuse), mixtes (c'est-à-dire multiconfessionnelles, à ne



pas confondre avec les établissements authentiquement catholiques, qui accueillent des enfants d'autres confessions) » (canon 1374)

Toutefois, l'Eglise n'exclut pas l'impossibilité pour certains parents, d'inscrire leurs enfants dans des écoles catholiques. Mais, dans ce cas, ce n'est pas aux seuls parents qu'il appartient de décider s'ils peuvent laisser ou non leur progéniture fréquenter les établissements qui présentent un risque certain de toxicité intellectuelle, morale et spirituelle. Ainsi s'exprime le même canon 1374 : « Et il appartient seulement à l'ordinaire du lieu (l'évêque), de juger selon la norme des instructions du Siège Apostolique, dans quelles circonstances et avec quelles précautions pour écarter le péril de perversion, peut-on tolérer que ces écoles soient fréquentées... ».

Plus concrètement, les parents doivent au moins prendre conseil auprès d'un prêtre, étant donné que la sanctification chrétienne et par là même le salut de leur enfant dépend aussi du choix de son école. Ce rappel est d'autant plus d'actualité que le péril de perversion intellectuelle comme morale, déjà présent dans les établissements publics du XIXème siècle est encore bien plus grand de nos jours.

Merci donc à vous tous, amis et bienfaiteurs de l'Ecole de l'Epiphanie d'aider les parents catholiques à remplir le grave devoir d'éduquer leurs enfants chrétiennement et de permettre à ces enfants de grandir dans le sein même de l'Eglise catholique qui les a engendrés à la vie naturelle.

Abbé Laurent Ramé



CHRONIQUE DE L'ÉCOLE DE L'ÉPIPHANIE

Deux événements importants auront marqué cet hiver : la consécration de l'école à Notre Dame, le 8 décembre ; puis l'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus, le 6 janvier, jour de notre première fête patronale. L'Avent aura donc été la période propice pour se préparer à accueillir Notre Seigneur comme Roi de notre école.

Ce jour-là, les enfants se réunissent à la chapelle du Prieuré Notre-Dame du Rosaire pour assister à la messe chantée de l'Épiphanie ; puis, de retour à l'école, ils se joignent à Monsieur l'abbé, aux religieuses et aux institutrices pour consacrer l'école au Sacré-Cœur de Jésus, qu'ils reconnaissent désormais comme leur Roi d'Amour. Les enfants sont donc encouragés à mieux obéir, c'est-à-dire obéir avec plus d'amour.

L'offrande des Mages les aide aussi à comprendre qu'ils ne peuvent pas s'offrir à Dieu sans Jésus. En effet, les dons que les Rois Mages offrent désignent Jésus lui-même : sa royauté par l'or, sa divinité par l'encens et son humanité par la myrrhe. L'homme seul, n'est pas



capable de s'offrir à Dieu ; il a besoin de Jésus ; il a besoin de se plonger dans le sacrifice de Jésus, dans son calice comme l'indique la belle prière qui accompagne la petite élévation : « Par

Lui, avec Lui et en Lui... ». Monsieur l'abbé illustre finalement son explication avec l'exemple de l'avion : « Imaginez-vous dans un pays lointain comme la Chine... Monsieur l'abbé possède un gros avion. Il va donc vous chercher pour vous reconduire chez vous, à la condition de vous rendre à l'aéroport et de monter dans l'appareil. Jésus descend sur la terre pour nous rendre avec lui dans son sacrifice, dans son calice et nous conduire jusqu'au Ciel. »

L'après-midi de ce 6 janvier est l'occasion d'un grand jeu organisé par une institutrice : par une série de questions et de messages, les enfants du CP au CM découvrent le village de Puybeliard, avec son église du XIII^{ème} siècle,

son lavoir, son château et ses venelles pittoresques. Pendant ce temps, les enfants de Maternelle découpent des biscuits qui seront offerts au goûter. Nous invitons l'ancienne propriétaire de l'école, dame âgée qui a vécu plus de 70 ans dans cette maison. Elle est très heureuse d'entendre les enfants chanter, et de tirer les Rois avec nous.

Après cette journée mémorable, chacun reprend avec entrain livres et cahiers pour un nouveau trimestre. Prière, travail et détente : tout est un sous le regard de Dieu !

Les enfants aiment-ils leur école ? Il n'est que de voir la joie qui pétille dans les yeux pour deviner la réponse...



DEUX PETITES PERLES :

- « A qui le Bon Dieu a-t-Il donné les dix commandements ? »

- « A Mozart ! » (CP)

« A la maison, j'ai trois sœurs : X..., Y..., et... Maman ! » (Maternelle)

HISTOIRE LOCALE DE ... 1793

UNE BRAVE VENDEENNE MARCHANDE DE PUYBELLIARD



Quelques femmes prirent les armes durant la guerre de Vendée, et, parmi elles, le fameux "Chevalier Adams", qui se battit si bravement à l'armée du Centre, alors qu'il n'était autre qu'une simple marchande de Puybelliard.

Marie-Antoinette-Pétronille Adams naquit à Chantonnay, en 1763. Protégée par la famille de Lespinay du Pally, elle en recevait une rente de 450 livres. Elle se maria à un sieur Lainé, lequel tenait boutique à Puybelliard.

Au début des réactions contrerévolutionnaires, le ménage n'était pas d'accord. Monsieur Lainé était un chaud patriote, d'accord avec les idées nouvelles et les changements dans la religion. Mais sa femme, elle, avait pris le parti des prêtres persécutés et réprouvait les Patards. Lorsqu'arriva la nouvelle des victoires vendéennes, Monsieur Lainé quitta le domicile conjugal pour rejoindre La Rochelle. Marie-Antoinette, restée seule, pria pour les Vendéens.

Ce n'est qu'après l'incendie de sa maison par les républicains, qu'elle résolut de prendre les armes et de rejoindre l'armée des Blancs.

Elle prit habits d'homme, s'arma d'un pistolet et sauta sur un cheval pour aller au camp de l'Oie où se trouvait Sapinaud de la Verrie. Elle lui expliqua sa détermination de telle sorte qu'il l'accepta sur le champ, lui donna un sabre et l'incorpora dans la cavalerie. On ne connaît pas beaucoup ses faits de guerre, mais elle trouva le moyen de se distinguer par son courage, ce qui lui valut le surnom de "Chevalier Adams". Elle suivit l'armée du Centre et s'acquitta de nombreuses missions de renseignement, en raison de sa débrouillardise et de son intrépidité.

Après la défaite de Nantes, le 28 juin 1793, durant la retraite de l'armée du Centre, et alors qu'il se trouvait à l'arrière garde : le chevalier Adams se trouva seul avec trois hussards républicains à sa poursuite. Les Bleus allaient l'atteindre, mais le fuyard chargea ses pistolets tout en galopant, stoppa tout à coup son cheval, fit volte-face et tenant son sabre entre ses dents, déchargea ses deux pistolets sur deux de ses poursuivants qui ne s'y attendaient pas. Le troisième, emporté par son galop, buta contre ses deux compagnons, alors que le Chevalier Adams rejoignait la vaillante arrière-garde de Sapinaud.

Le Chevalier Adams ne suivit pas l'armée outre-Loire, mais, dès son retour, fut dénoncé par l'administration de Chantonnay, jugé à Fontenay le Comte par la commission militaire et condamné à mort le 1er nivôse, 21 décembre 1793. Le soir même, le chevalier Adams fut fusillé debout en criant : "Vive le Roi".

P. de M+

TRAVAUX A L'ECOLE

DEVOIRS DE VACANCES DE NOËL À "L'EPIPHANIE"

La nécessité de faire un passage facile pour les fauteuils roulants nous a obligé à mettre une dalle en béton devant les salles de classes, et à faire un cheminement de l'entrée jusqu'aux classes. Pour cela, il fallait attendre les vacances des enfants, afin de mettre les parents au travail. On annonça trois jours de travaux, il en fallut cinq. Toujours le problème des publicités mensongères...

Un premier jour pour creuser les fondations et "déconstruire" le vieux garage qui doit laisser place à une partie du préau. Un deuxième pour préparer les coffrages et couler les fondations. Un troisième pour couler le béton et l'arranger pour imiter les dalles de pierre.

Un quatrième jour pour terminer le cheminement, poser des plinthes dans les classes, faire les tranchées pour poser les avaloirs devant les toilettes et enfouir des tuyaux d'égouts. Un cinquième pour trouver une mini-pelle, un chauffeur de mini-pelle, de jeunes bras armés de pelles et brouettes, tout cela pour retransformer le champ de bataille en cours de récréation.

Nombreux furent les signes qui montrèrent encore que la Providence veille.

Exemple : Il se mit à geler la nuit, mais le béton n'aime pas le gel. Or nous devions être livrés en béton l'après-midi ce qui n'était pas l'idéal. Finalement, la "centrale béton" nous avertira que nous serons livrés, le premier jour à 11h00, et ce sera juste après que l'équipe de fidèles ait préparé les coffrages, le deuxième jour à 8h30, au meilleur mo-

ment. Les parents d'élèves y travailleront jusqu'à 19h00. Ouf. Tout s'est bien passé. Autre exemple : A chaque livraison, nous avons reçu plus de béton que prévu sans augmentation de prix, ce qui nous a permis de bétonner le cheminement au lieu de le daller comme initialement prévu. On rapportera une palette de dalles au magasin qui nous remboursera. Merci mon Dieu. Les travaux des vacances de Noël à "l'Epiphanie" ont coûté 3134,10€, et nous remercions les bienfaiteurs de ce qu'ils pourront faire pour nous aider à payer tout cela.

Comme il est doux de savoir qu'on peut être l'instrument de la Providence. Je pense à celui qui nous a prêté sa mini-pelle au pied levé, au chauffeur de toupie béton qui aida efficacement à couler correctement la dalle, et à tous les autres. Merci à Dieu et à ses instruments...

Que Dieu vous bénisse pour votre générosité.

P. de MAILLARD+



Chers amis,

Comme vous le savez sans doute, notre école ne bénéficie d'aucune aide publique, que ce soit pour ses travaux, ou pour son fonctionnement. Nous n'avons donc pas d'autre choix que de faire appel à la générosité, à votre générosité.

Sans vous, l'école ne peut rien, sans vous, l'école ne peut exister, sans vous, certaines de nos petites âmes pourraient se perdre dans les ténèbres de l'école sans Dieu. Voilà pourquoi nous tendons la main dans votre direction.

Pour ceux qui le peuvent, donnez, et bénéficiez de réductions d'impôts.

Pour les autres, si il vous est difficile de donner une somme conséquente, participez à notre opération :

« 10 € pour l'école ».

Avec 10 € par mois, vous participerez activement à notre œuvre tout en ménageant votre porte-monnaie et bénéficierez aussi d'une déduction fiscale de 66 %.

Nos grands-parents, si sages, disaient que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Cette expression prend ici toute sa dimension, et nous espérons de tout notre cœur pouvoir compter sur 50, 100, ou 200 de ces généreux petits ruisseaux qui viendront grossir la rivière de l'école de l'Epiphanie, tout simplement pour lui permettre d'exister et de grandir.

Comment faire ?

Tout simplement en vous rendant à votre banque (ou via internet), et en demandant la mise en place d'un virement mensuel sur le compte AEP St-Hilaire dont les coordonnées se trouvent au bas du coupon, et retournez-nous le coupon pour recevoir votre reçu fiscal.

Merci





***En remerciement pour votre générosité, les enfants de l'école
récitent chaque jour une dizaine de chapelet à toutes vos intentions,
et chaque année, la messe de l'Épiphanie (6 janvier) est
célébrée pour tous les bienfaiteurs de l'école.***



Ecole de l'Épiphanie 15 rue des dames 85110 PUYBELLIARD

Tel : 09 63 62 60 73

Directrice : Soeur Jeanne Elisabeth de la Fraternité Sacerdotale Saint - Pie X
Aumonier : Abbé Laurent Ramé de la Fraternité Sacerdotale Saint - Pie X